

LES ANNÉES MARQUET. Sa dérive vichyste a valu à Adrien Marquet un refoulement mémoriel de cinquante ans qui s'achève à peine

6. Ce passé qui ne passe pas

► **HISTOIRE.** Nous achevons notre série consacrée à Adrien Marquet, maire de Bordeaux de 1925 à 1944, auquel trois universitaires bordelais, Hubert Bonin, Bernard Lachaise et Françoise Taliano des Garets, viennent de consacrer une « biographie critique » (1).

Christophe Lucet

Adrien Marquet est mort le 5 avril 1955. Curieusement, les funérailles d'un maire lourdement compromis à Vichy et privé de ses droits civiques après 1945 sont un événement qui attire une foule de Bordelais et des notables de tous horizons. Il y a là, rassemblés autour du corbillard devant l'église Saint-Bruno, une foule où « marquettistes » anciens et récents et vichystes patentés sont loin d'être seuls.

Autour du cercueil du « bon maire » se pressent des collègues de banlieue et des anciens de l'équipe Marquet, dont l'architecte Jacques D'Welles et son ex-directeur de cabinet Cousteau. Mais aussi des socialistes vichystes (Paul Faure), des membres des grandes familles d'affaires (Descas, Lawton, Cruse, Eschenauer), des mutualistes, des hommes de droite (Ybarnégaray, Ramarony) ou de gauche comme Jean Odin, pourtant un des « quatre-vingts » à refuser les pleins pouvoirs à Pétain. Fernand Audeguil, ex-maire SFIO de la Libération, est là. Et si le maire Jacques Chaban-Delmas brille par son absence, il a délégué des conseillers — Roger Totton, Henri Lemaire, André Lagière — et son secrétaire général Chabrier.

29 % des voix. Pas mal pour un homme qui a purgé dix ans d'indignité nationale et ne doit son « blanchiment » qu'aux amnisties votées au début des années 50. À son procès en Haute Cour, en 1948, l'accusé s'est bien défendu et ses amis ont su relativiser la trahison de Marquet en lustrant son bilan de maire. La preuve : quand il décide, à 69 ans, de se représenter aux élections municipales de 1953 par personne interposée (il n'a pas encore recouvré ses droits civiques), la liste Estèbe qu'il patronne au su de tous obtient 29 % des voix après une campagne houleuse.



Avril 1955 : Les obsèques d'Adrien Marquet sont un événement local. Ce qui ne va pas empêcher les Bordelais d'évacuer sa mémoire, comme un souvenir encombrant

PHOTOS ARCHIVES « SUD OUEST »

Un terrain encore peu exploré

Ce « Marquet », qui décortique notamment le comportement de l'intéressé dans les « années noires », va-t-il ouvrir une nouvelle ère de recherches sur un passé « qui ne passe pas » ? Il vient en tout cas explorer un terrain plutôt délaissé par les historiens, notamment bordelais.

Néanmoins, le parcours de Marquet a fait l'objet de recherches que l'ouvrage cite en sources. Par-

mi celles-ci, citons le travail pionnier de l'Institut aquitain d'études sociales (IAES) en 1988-89 sous la direction de Jean Cavignac et Pierre Brana, qui se sont notamment penchés sur le lien entre les « frères ennemis » que furent Marquet et Gabriel Lafaye (numéro spécial en 1989). Pierre Brana a aussi publié (avec Joëlle Dusseau) « Adrien Marquet maire de Bordeaux, du socialisme à la collaboration »

(Atlantica, 2002). Citons aussi les recherches universitaires lancées naguère par Georges Dupeux. Dans un autre registre, il faut signaler le courageux roman (basé sur six témoignages) d'Hélène Sarrazin : « Adrien Marquet, l'homme d'une ville » (éditions de la Presqu'île, 1995). Hélène Sarrazin a aussi publié en 1999 un album « Bordeaux-Adrien Marquet » (éditions CMD, 1999).

Les chabanistes, mis en minorité, n'en reviennent pas. Et Chaban ne doit qu'au soutien discret des élus SFIO et à son astuce — il fera voter le budget 1954 article par article — d'éviter le retour sur scène d'un prédécesseur qui ne lâche rien : le 2 avril 1955, Adrien Marquet tient encore à l'Athénée une réunion publique très chahutée par les partisans de Chaban. Frappé d'une syncope, Marquet décède trois jours après, mettant un terme à plus d'un demi-siècle de carrière politique.

Oubli et tabou. Populaire jusqu'à sa mort, Marquet va pourtant vite disparaître du paysage.

Si son nom figure place Pey-Berland sur la liste des maires de Bordeaux ou sur une plaque au lycée Eiffel, « les traces de son passage ont disparu », souligne l'historien Bernard Lachaise. Son collègue Hubert Bonin parle même « d'un bel exemple de refoulement psychologique » pour parler de la manière « bizarre » dont Bordeaux a tourné la page Adrien Marquet.

L'oubli s'est solidifié en un tabou, le même à l'échelon local que celui qui a frappé Vichy au plan national. Occultés au nom de l'apaisement et de la réconciliation nationale, les épisodes de la collaboration restent doulou-

reux comme l'a prouvé le procès de Maurice Papon en 1997. Certes, Marquet n'est pas impliqué dans l'organisation des convois de déportés juifs comme put l'être l'ex-secrétaire général de la préfecture de Gironde. Mais ses contacts permanents avec les nazis et son choix de continuer à faire carrière malgré l'Occupation, ont fini par ternir à jamais un bilan qui aurait été flatteur s'il s'était achevé en 1940.

FIN

(1) « Adrien Marquet, les dérives d'une ambition. Bordeaux, Paris, Vichy (1924-1955) » (éditions Confluences, 380 pages, 24 euros).

Faits divers

Prison ferme pour le cuisinier dealer

Bordeaux. « Cela fait trois ans que je suis sur Bordeaux, j'ai essayé de chercher du travail », expliquait à la barre le prévenu de 26 ans, rasé de près et vêtu d'un costume bleu à rayures. Mais n'ayant pas trouvé de poste de cuisinier à la hauteur de son talent, il s'est reconverti dans le trafic de stupéfiants.

Il a fallu deux perquisitions au domicile du dealer, en juillet dernier, pour trouver la cachette située sous une dalle de la terrasse de son appartement. Les policiers ont saisi à cette occasion 161 grammes de résine de cannabis et 1 310 euros en liquide.

« Les quatre jours de garde à vue ont été pour lui un électrochoc », assurait son avocate, M^e Servane Lebource. Depuis, le jeune homme a trouvé du travail et a entrepris un traitement pour se délivrer de son addiction au cannabis.

Il a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze mois avec sursis, et mise à l'épreuve. Quatre mois de moins que les réquisitions du parquet.

Transaction de cocaïne

Rue Son-Tay. Dans la nuit de jeudi à vendredi, la brigade anticriminalité a arrêté en flagrant délit deux SDF en pleine transaction de stupéfiants.

Les individus étaient porteurs de deux bonbonnes de cocaïne et de morceaux de cannabis.

Ils ont été placés en garde à vue dans les locaux du commissariat central.

Travail dissimulé

Place Bir-Hakeim. Sur réquisition du parquet, les policiers de la sécurité publique, en collaboration avec la police aux frontières, ont contrôlé jeudi matin les débits de boisson et les commerces du secteur Bir-Hakeim. L'opération s'est déroulée de 8 h 30 à 10 heures.

Plusieurs infractions ont été constatées, dont l'ouverture illicite d'un bar. Le parquet a ouvert deux procédures pour travail dissimulé. Et trois individus en situation irrégulière ont été arrêtés et placés en garde à vue à l'hôtel de police.



Changer, quoi de plus naturel ?
Alors, changez pour une literie Lattoflex.

Du 1^{er} au 21 octobre

Profitez de nos remises exceptionnelles

Demandez notre catalogue gratuit

lattoflex
sleep on Winx

GENERALE DE LITERIE
VOUS CONSEILLE DEPUIS 1920

BORDEAUX 10, crs de l'Argonne (pl. de la Victoire) Tél. 05 56 33 38 38

BEGLES R. Charles-Tellier (rd-pt avant CC Rives d'Arcins). Tél. 05 57 35 67 67

MERIGNAC 214, av. de la Marne (face à Citroën) Tél. 05 56 55 03 06

Grand Litier

www.generale-literie.fr



atelier
Lapiaci

Peinture décorative murale et tout support

Rénovation murs et sols (intérieur et extérieur)

Création d'objets décoratifs uniques

Etude personnalisée de vos projets et de votre budget.

Facilité de paiement.

Tél. 06 60 70 15 32
E-mail : l.lapiaci@hotmail.fr